
Quelles sont les fonctions de la Chambre des Notaires ?

Publié le 02/05/2014



Retrouver dans cette rubrique les fonctions de la Chambre des Notaires

Les notaires sont des officiers publics et ministériels. La Chambre a pour mission de veiller au parfait exercice de la profession par les membres de la Compagnie.

À ce titre, elle dispose d'attributions multiples d'ordre réglementaire, disciplinaire, administratif et consultatif.

Elle mène diverses actions afin de satisfaire à sa mission de service public et organise notamment la formation de ses membres.

Enfin, elle engage des actions de communication à l'intention du public, dans le but de promouvoir une information juridique et fiscale de qualité.

- See more at: <http://www.chambre-essonne.notaires.fr/la-chambre-des-notaires-de-lessonne/missions-de-la-chambre#st...>

Les notaires sont des officiers publics et ministériels. La Chambre a pour mission de veiller au parfait exercice de la profession par les membres de la Compagnie.

À ce titre, elle dispose d'attributions multiples d'ordre réglementaire, disciplinaire, administratif et consultatif.

Elle mène diverses actions afin de satisfaire à sa mission de service public et organise notamment la formation de ses membres.

Enfin, elle engage des actions de communication à l'intention du public, dans le but de promouvoir une information juridique et fiscale de qualité.

- See more at: <http://www.chambre-essonne.notaires.fr/la-chambre-des-notaires-de-lessonne/missions-de-la-chambre#st...>

Les notaires sont des officiers publics et ministériels. La Chambre a pour mission de veiller au parfait exercice de la profession par les membres de la Compagnie.

À ce titre, elle dispose d'attributions multiples d'ordre réglementaire, disciplinaire, administratif et consultatif.

Elle mène diverses actions afin de satisfaire à sa mission de service public et organise notamment la formation de ses membres.

Enfin, elle engage des actions de communication à l'intention du public, dans le but de promouvoir une information juridique et fiscale de qualité.

Les Notaires sont des Officiers publics et ministériels. La Chambre a pour mission de veiller au parfait exercice de la profession par les Membres de la Compagnie.

A ce titre, elle dispose d'attributions multiples d'ordre réglementaire, disciplinaire, administratif et consultatif.

Elle mène diverses actions de communication afin de satisfaire à sa mission de service public et organise notamment la formation de ses Membres.

Enfin, elle engage des actions de communication à l'intention du public, dans le but de promouvoir une information juridique et fiscale de qualité.